

RECHERCHE APPLIQUEE

COMMISSIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME ET MEDIATEURS : COMPLEMENTARITE DE MANDATS ET D' ACTIONS DANS LA REGION DU SAHEL

SUJET DE L'ANALYSE

Le paysage institutionnel dans de nombreux pays se caractérise par une multiplicité d'acteurs. Dans de nombreux pays, Médiateurs et Commissions Nationales des Droits de l'Homme sont distincts, et doivent s'inscrire parfois en parallèle d'autres structures institutionnelles, par exemple lorsque des Ministères spécialisés existent. Les dynamiques engendrées par ces ensembles institutionnels complexes, et les complémentarités juridiques et pratiques de ces institutions sont relativement méconnues et ont peu fait l'objet d'analyses académiques.

L'objectif de cette recherche appliquée est donc de mieux comprendre ces interactions, tant du point de vue juridique qu'empirique. Attention sera donnée à leur utilisation par les détenteurs de droits en recherche de protection. Les résultats de l'étude pourront servir à alimenter la réflexion de ces institutions concernant leurs synergies, ainsi que celle de leurs partenaires internationaux, pour une meilleure prise en compte des dynamiques dans les paysages institutionnels composés de multiples acteurs étatiques indépendants.

L'analyse se focalise sur trois pays, pris comme cas d'études : Burkina Faso, Mali et Niger.

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

L'analyse se situe dans le cadre plus vaste de discussions académiques sur les différentes formes institutionnelles que peuvent prendre les institutions nationales des droits de l'homme et sur l'applicabilité des Principes de Paris sur un nombre élargi d'acteurs.

Du point de vue méthodologique, l'analyse sera principalement juridique et documentaire, conduite depuis Copenhague sur la base des documents collectés avec l'aide des bureaux locaux de l'Institut. Ces documents regrouperont les mandats juridiques des institutions, et un échantillon des rapports produits par les différentes institutions, y compris leurs rapports annuels d'activités, ainsi que tout document politique et programmatique prenant en compte les Médiateurs et les Commissions Nationales des Droits de l'Homme et leur participation dans différentes politiques et comités ayant pour objectifs de coordonner l'action des trois pays en matière de droits de l'homme (politique sectorielle par exemple).

En complément, une série d'entretiens aura lieu dans chacun des pays, avec des représentants des deux institutions concernées, ainsi que des parties prenantes extérieures (ministère et

organisations de la société civile). Ces entretiens seront conduits mi-octobre 2019. Ils seront organisés via les bureaux nationaux de l'Institut Danois des Droits de l'Homme.

RESULTATS ATTENDUS

L'analyse contiendra une présentation de la situation dans chacun des trois pays, sous forme de cas d'études. Elle sera publiée sous dans la série « Working Papers » de l'Institut Danois des Droits de l'Homme. Une version courte, sous forme de note d'analyse, sera transmise à l'Alliance Mondiale des Institutions Nationales des Droits de l'Homme (GANHRI).

La recherche sera conduite par Sébastien Lorion (Département de Recherche, Institut Danois des Droits de l'Homme) et suivi par un groupe de référence composé de représentant de l'équipe Afrique et *Human Rights Capacity* de l'IDDH, du Département de Recherche et du Médiateur Danois. Pour toute question ou demande de clarification, n'hésitez pas à contacter à tout moment du projet : Sébastien Lorion (Institut Danois des Droits de l'Homme) : Selo@humanrights.dk.